

## Le trou des Parpillots.

1950. Deux familles – les Pontonnier et les Lemoine – revendiquaient la propriété d'un terrain à peine plus grand que le jardin du curé du village. Chacune prétendait le détenir des ancêtres de leurs ancêtres de leurs ancêtres... L'acquisition, aux dires de chacune d'elles, remontait au plus haut du haut Moyen-âge – époque suffisamment vaste et vague pour qu'on n'en discutât pas la véracité.

Implacable d'objectivité, le plan cadastral faisait état de cette parcelle, référencée ZK40. Sur le papier, la petite surface avait été grisée. Nul ne pouvait dire à quoi correspondait cet inattendu coloriage sur le document datant de l'époque napoléonienne. Aucun acte de succession n'avait jamais fait état de l'existence de ce lopin – ce qui ne manquait pas de conforter chacune des deux familles dans la certitude que les prétentions de « l'autre » étaient infondées.

Ce terrain n'était rien de plus qu'une large et profonde crevasse. Un géologue aurait-il pu justifier cet effondrement inattendu au cœur d'une plaine ? Peut-être. Mais les habitants des alentours n'avaient que faire des allégations d'un scientifique. Des ancêtres de leurs ancêtres de leurs ancêtres..., ils détenaient des explications d'une essence infiniment plus digne de foi.

Chacun des villageois aurait pu soutenir, droit dans les yeux du médiéviste le plus éminent, que cette cavité, objet de la controverse, était due à l'effondrement d'un souterrain joignant le château de Piémont à celui de Montreuil. Il y avait bien longtemps, pour une raison indéterminée, un jour, le nom de Giraut Berlay, riche seigneur de Montreuil était apparu au détour d'une conversation. La consonance du nom avait plu. Peu à peu, au fil de conciliabules tenus, de préférence au cul des barriques, une hypothèse avait émergé. Elle était devenue insistante. Elle était devenue une certitude qu'il est peut-être bon de rappeler...

*Au début du XIIème siècle, fortune faite, l'entrepreneur Giraut Berlay, désireux de s'affranchir de la suzeraineté du comte d'Anjou, Geoffroy Plantagenêt, avait fait creuser ce souterrain. On y accédait en se laissant descendre jusqu'au milieu d'un puits de la forteresse de Montreuil. Quelques kilomètres de galeries plus loin, on débouchait tout près de la poterne du château de Piémont, dans le dos de potentiels assiégeants. Selon l'état des forces en présence, les fugitifs avaient le choix entre fuir ou prendre leurs ennemis à revers. Avec la même conviction, on affirmait que quatre siècles plus tard, au XVIème, cette voie secrète avait été régulièrement empruntée par les Huguenots durant les guerres de religion dont*

*chacun avait entendu parler à la petite école. Pour cette raison, le gouffre avait été baptisé le « trou des Parpaillots ».*

La parcelle, objet du litige, était enserrée entre deux autres. L'une appartenait aux Pontonnier et l'autre, évidemment, aux Lemoine. De taille sensiblement équivalente, elles étaient aussi impropres à la culture l'une que l'autre. L'incapacité à tirer le moindre profit de cette anfractuosité aurait pu (dû ?) amener les deux partis à la considérer comme une frontière commune dont chacun aurait pu avoir droit de jouissance. Mais, pour partager cette jouissance de rien, il aurait fallu trouver un accord... Sporadiquement, les notaires des environs, dûment mandatés par les uns ou par les autres, s'étaient épuisés en ténébreuses recherches dans le ventre des archives des départements de la région. Bien que rétribués, fort au-delà de la valeur vénale du terrain mis en cause, aucun ne parvint à apporter l'éclairage officiel qui aurait permis de légitimer l'un et, surtout, d'écarter l'autre. Car, plus que la volonté d'être reconnu comme unique propriétaire, chacun était animé par le désir de voir « l'autre » à tout jamais écarté d'illégitimes prétentions. Se haïssaient-ils ? La situation présentée pourrait le laisser à penser. Pourtant, Raymond Pontonnier et le père Lemoine pouvaient, le jour du marché aux bestiaux, à Doué, appartenir au même cercle de débatteurs affairés autour d'une génisse dont on évaluait le poids et l'aptitude à donner naissance à un veau au cours de l'année. Evidemment, ils ne se serraient pas la main mais, près du foirail, à l'auberge du « Diable vert », ils pouvaient tranquillement siroter leur verre de rouge, accoudés au même bar, en s'ignorant. Leurs épouses, Marcelle et la vieille Ernestine, sur le même marché du lundi, pouvaient, sans se parler, marchander de concert le prix d'un dindon ou d'un lapin avec un volailler. Mécontente cordiale pourrait résumer la situation.

Le lopin incriminé était le nombril d'une vaste étendue de terre ingrate : la Vôle. Depuis la nuit des temps cet espace, le plus désolé qu'on pût voir à des kilomètres à la ronde, s'appelait ainsi. Dans la bouche des paysans de la commune, le mot prenait une intonation rauque parfaitement en phase avec l'aspect inquiétant du lieu. L'humidité permanente tendait à rendre le sol fangeux sans jamais y parvenir totalement. Les grandes rauches n'occupaient que la partie la plus basse et ne réussissaient pas à l'emporter sur les renoncules et les salicaires qui dominaient le foisonnement végétal environnant.

Quelques agriculteurs téméraires avaient tenté d'en cultiver les parcelles les plus accessibles. Les labours avaient été des épreuves de force. Il avait fallu tripler l'attelage de bœufs et renforcer le bâti des brabants doubles. Les quelques tracteurs qui s'y étaient aventurés s'étaient embourbés et avaient dû être piteusement secourus par les bêtes à cornes sous les lazzi des bouviers.

Lors d'un Conseil municipal au cours duquel les participants s'étaient interrogés sur la consonance rocailleuse du mot « Vôte », l'instituteur, secrétaire de mairie, avait expliqué que cet archaïque toponyme « *avait toujours été utilisé pour désigner un terrain mouvant ou effondré* ». Il avait aussitôt ajouté que le peu qu'il connaissait du lieu ne lui permettait pas de justifier cette dénomination. Le maire et les dix conseillers municipaux, réunis autour de la grande table, eux, le pouvaient. Le « *terrain effondré* »... tous l'avaient immédiatement situé. Tous auraient pu apporter la justification qui manquait au maître d'école. Nul ne broncha. Le pédagogue fraîchement nommé dans le village avait beau être unanimement apprécié, il demeurait un étranger. On ne peut parler de « La Vôte » qu'entre initiés. Il faut avoir senti ses bottes aspirées par sa glaise. Il faut y avoir peiné à marcher, les pieds embourbés, pour aller fureter les lapins terrés dans leurs rabouillères. Et puis surtout, il faut avoir été nourri de la magie de l'endroit.

La nuit, même les braconniers les plus intrépides n'approchaient pas du trou des Parpaillots. A son sujet, trop de choses avaient été dites. Dans les caves ou les celliers, trop d'évènements mis en relation avaient engendré des rumeurs mettant en cause l'au-delà. Personne ne serait allé jusqu'à prétendre que cette faille, d'où s'élevait une vapeur certains matins de printemps, communiquait avec l'enfer... quoique... La pipette taste-vin plongeait dans les profondeurs de la barrique autant de fois qu'il le fallait pour que les idées devinssent nettes. Les langues imbibées se déliaient. D'inattendus liens de causalité s'établissaient pour étayer des récits en continuelle évolution. On supputait, on subodorait à grandes gorgées de ce « *petit vin pour la soif* » que chacun récoltait et dont chacun semblait apprécier l'acidité.

En octobre 1950, Isidore Balluche, le maire, au cours d'un Conseil municipal, avait souhaité clarifier la situation en proposant d'adjoindre les quelques arpents litigieux aux terrains communaux sans pour autant spolier les deux riverains de l'accès aux bords de la crevasse. Il arguait l'incontestable risque d'accident encouru par d'éventuels passants. A qui d'autre que le maire incomberait la responsabilité d'une chute survenant sur un terrain n'appartenant légalement à personne ? Moins sensible que beaucoup à la mythologie locale, il pensait pouvoir convertir cette fosse en efficiente décharge municipale après consolidation d'un accès. A sa grande surprise, il n'avait pas reçu l'assentiment franc et massif qu'il attendait. Il entendit même maugréer, souffler, ronchonner... A court d'arguments, il suggéra à chacun de réfléchir.

Durant le trajet à vélo qui ramenait Balluche dans son hameau des Epinettes, distant de deux kilomètres, pas moins de sept chats lui coupèrent la route. Inquiétant ! D'autant plus inquiétant qu'aucun n'appartenait à la faune des matous qu'il connaissait ! Tous étaient haut

sur pattes, de couleur fauve avec de pénétrantes pupilles vertes. Peut-être était-ce toujours le même ? Auquel cas, il y avait harcèlement ; ce qui n'était pas plus rassurant. Même un esprit *apparemment* aussi pragmatique que celui du maire pouvait être ébranlé. Dès qu'il fut couché et toute la nuit, il entendit les chiens hurler à la mort. Un lien de causalité lui apparut, fulgurant, évident, angoissant. Dès le lendemain, il se rendit chez chacun des conseillers municipaux pour les informer du retrait de son imprudente proposition.

Même Boussine, du hameau de Vérigné, qui avait pourtant semblé adhérer à son idée ne put s'empêcher d'approuver cette rétractation.

— *Bousculer l'ordre établi n'est jamais bon et ne va jamais sans risque !*

— *Faisons comme si je n'avais rien dit.*

De toute la journée, Dame Balluche ne vit pas son mari. A la campagne, on ne rend pas visite à un ami sans trinquer au moins une fois avec lui. Ayant usé d'une égale aménité avec tous les membres du Conseil, le premier magistrat de la commune rentra fort saoul, à la nuit tombée. Il ronfla jusqu'au lendemain mais les chats continuèrent à hanter son sommeil.

La rétractation était effective mais le mal et même l'irréparable avait été commis. Balluche se mit à grossir démesurément et rapidement. Son vélo ne le porta plus. Il dut arrêter de parcourir sa commune de hameau en hameau. Bientôt, ses jambes ne le portèrent plus non plus et il dut cesser d'arpenter sa basse cour. Ensuite, son lit menaça, à son tour, de ne plus le porter. Il fit demander à Caillerit, le charron, charpentier, tonnelier, menuisier, bricoleur à tout faire de le consolider par de solides traverses en chêne. De plus en plus convaincu que sa malencontreuse proposition était la cause de son état, ne pouvant plus se déplacer, il fit venir, l'un après l'autre, les deux prétendants à la parcelle d'où venait tout son mal. A tour de rôle, les deux partis adverses soutinrent, avec l'inflexibilité conférée par leur bon droit, l'authenticité de leur propriété.

Le bonhomme s'éteignit, sans savoir pourquoi. Au curé venu lui administrer l'extrême onction, il crut devoir ajouter, aux fautes qu'il confessait, son regret d'avoir voulu inclure le trou des Parpaillots au patrimoine communal.

— *J'avais juste que la commune ait un dépotoir. Je n'avais nuire à personne !*

Dans l'ultime regard qu'il eut pour son épouse, on lut plus de surprise que de chagrin.

Les voisins eurent toutes les peines du monde à caler le volumineux cadavre dans le cercueil hâtivement fabriqué par Caillerit. Pour accomplir leur macabre besogne, ils tentèrent d'être discrets. Pourtant, Dame Balluche, restée dans la pièce à côté, entendit les coups sourds et suspects qu'il fallut donner pour pouvoir refermer le couvercle.

Deux jours plus tard, à dix heures, au clocher du bourg, retentissait l'annonce des funérailles du premier magistrat de la commune. Il ne manquait personne. Le chœur et la nef furent vite bondés. Les fermiers qui n'avaient pas coutume de fréquenter l'église, progressaient en troupeau, avec une assurance aussi incertaine que leur foi. Les plus dévots, conscients d'un bon droit acquis par le temps passé sur les agenouilloirs en bois rèche du saint lieu, se sentaient autorisés à se frayer un passage conduisant directement aux premiers rangs de la nef. Là, au plus près de l'abbé et du mort, ils auraient tout loisir de faire étalage de leur ferveur religieuse tout en conservant par devers eux une pensée goguenarde pour la foule des timorés qui s'étaient sentis obligés de leur céder le passage. Bientôt, eux auraient la chance de s'asseoir tandis que leurs semblables resteraient figés par le froid sur le parvis devenu comble. Bientôt, les retardataires obstruèrent un peu... beaucoup... puis totalement la petite route tangente à la place bondée. La circulation ne risquait pas d'être entravée puisque tous les charretiers de la région étaient agglutinés là. La cloche se tut. La majorité des habitants se résigna à n'assister à la cérémonie que du regard rivé sur le porche de l'église.

Suzette et Albert Lemoine entouraient leur père. La vieille Ernestine, estimant que la famille était suffisamment représentée, n'avait pas jugé nécessaire de parcourir les deux kilomètres séparant le hameau de Vérigné du centre du bourg. Elle n'avait plus vingt ans ! A quelques mètres du trio, Raymond Pontonnier était accompagné de son épouse Marcelle. A la dérobée, par intermittence, les uns jetaient un regard glacial aux autres, à l'affût d'une inflexion de visage susceptible de dénoncer la perfidie.

Les premiers arrivés s'étaient d'abord réjouis d'être à l'abri pendant que le froid cinglait les visages de ceux qui restaient exposés au vent sauvage de ce début de novembre. Bien vite, ils devaient déchanter...

Une odeur douteuse commença à s'exhaler sans qu'on pût en saisir l'origine. De douceâtre, cette effluence indéterminée s'affirma, devint suspecte en passant à l'âcre. Peu à peu, les regards convergèrent vers le cercueil recouvert de crêpe noir. Un effluve nauséabond flottait. Le doute, lui, cessa de flotter. Si ceux qui étaient dehors auraient voulu être dedans, ceux qui étaient dedans auraient, maintenant, voulu être dehors. Les narines malmenées, ils regrettaient amèrement la précipitation qui les avait conduits si près du foyer malodorant. Et ils eurent beaucoup de temps pour le regretter... Eu égard à la notoriété du défunt, le prêtre avait peaufiné une longue homélie en forme de panégyrique. Il n'avait pas envie d'abrégé le fruit de ses cogitations. Enfin, la fumée de l'encens s'éleva. On pria pour qu'elle neutralisât la puanteur : « *hosanna ! hosanna ! Liberare me, Domine !* » (Sauve ! sauve ! Délivre-moi Seigneur ! ) Elle n'y parvint pas totalement et une odeur complexe, inédite emplît l'église. La

cérémonie s'achevait. Le défilé rituel s'organisa. Camille, le sacristain, fit respecter la tradition et ceux qui étaient les plus éloignés, tout là-bas, sur la petite route, s'avancèrent les premiers avec componction pour l'ultime adieu à celui qui allait (peut-être) gagner les cieux. Ceux des premiers rangs, le mouchoir sur le nez, assisteraient au passage de tous ceux dont ils s'étaient gaussés une heure auparavant. Ils eurent tout le temps de maudire les paroles de Saint Matthieu : « *les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers* ».

Ils eurent aussi tout le temps de voir comment chacun se séparait du mort. Les plus pressés ou les plus timides, avant de filer comme des malfaiteurs, ébauchaient maladroitement un signe de croix avec le goupillon. Les amis les plus proches se penchaient avec gravité avant de s'éloigner lentement, à regret. Firmin Lemoine puis son fils se contentèrent de poser la main sur le crêpe noir. Plus tard, on ne manquerait pas de commenter cette attitude.

Pétintu (*on se demande encore si c'était son véritable nom*) était le plus mécréant de tous les habitants du village. Tout le monde l'appelait « Brigadier ». Jugeant, sans doute, qu'il s'était trop approché du cercueil, il se fendit d'un pas exagéré vers l'arrière, se figea et accomplit un impeccable salut militaire. Comme Balluche, il avait « fait » Verdun. Depuis plus de trente ans, il ne parlait que le langage des tranchées. S'il était satisfait de ce qu'il voyait, il s'exclamait : « *c'est propre d'alignement !* » S'il avait besoin d'aide, il suggérait d'adjoindre « *la réserve à l'active* » et il se « *jetait dans le collier !* ». Joseph, le facteur, était « *l'agent de liaison* ». Plutôt que d'aller au travail, il « *montait au front* » et il n'en rentrait qu'après s'être écrié : « *retour au cantonnement !* » Il n'aurait jamais arraché le bouchon d'une bouteille sans une pensée pour l'ennemi : « *encore une qu'les Boches n'auront pas !* » Les anciens disaient qu'au cours de sa jeunesse de pauvre bougre, il n'avait pas eu d'alternative à l'obligation de garder les chèvres d'un oncle acariâtre et demeuré. De l'école, il ne connaissait même pas le chemin qui y menait. Revenu de l'enfer de 14 – 18, il n'avait ni pu ni su se libérer des expressions qui avaient composé son premier univers linguistique.

D'ordinaire, quatre jeunes de la commune s'entendaient pour porter le cercueil, de l'église jusqu'à la tombe. Cette fois, il fallut adjoindre « *la réserve à l'active* » et deux costauds vinrent épauler leurs camarades. Ils peinèrent pour éviter que leur pesant fardeau ne prît une irrespectueuse vitesse lors de sa descente au fond de la fosse.

A cause de la puanteur qui s'était répandue dans l'église, à cause peut-être du sentiment d'oppression transmis par une foule aussi dense, personne n'avait vraiment prêté attention à la veuve. Elle était pourtant assise sur la première chaise, au premier rang, petite, figée, silencieuse. Son visage était dissimulé derrière un long voile de crêpe noir fixé par des épingles à une coiffure sans forme. Ainsi masquée, aucune émotion de sa part n'était

délectable. Même l'homélie du curé n'ayant d'autre but que d'extraire les larmes des proches fut sans effet. Libérée de l'oppressante servitude qu'elle supportait depuis son mariage, elle ne parvenait pas à persuader l'assistance d'une peine qu'elle n'éprouvait sûrement pas.

Balluche enterré, les conseillers municipaux procédèrent à l'élection d'un nouveau maire. Neuf des dix voix se portèrent sur Emile. Neuf seulement puisque la probité naturelle d'un élu conduit à ne pas voter pour soi. Boussine reçut ainsi la voix de celui qui ne se sentait pas le droit de voter pour lui-même. Emile avait sans doute été choisi pour sa bonhomie envers tous les habitants mais aussi pour son énergique conservatisme. Lui, au moins, n'aurait pas de visées extravagantes comme son prédécesseur.

Le destin de l'arpent fatal demeura résolument en suspens. Peu à peu, le nom de l'infortuné Isidore Balluche se raréfia dans les conversations. La silhouette trapue du maire suant sang et eau sur son vélo avait disparu du paysage. Emile gérait avec le conformisme attendu. Il écoutait tout un chacun d'une oreille sempiternellement bienveillante. Il se gardait de prendre une décision dans une affaire, préférant attendre qu'un dénouement irréversible s'imposât. Adeptes de la procrastination et des dialogues sans fin, il avait conquis sans calcul ni manœuvre le cœur et la raison de tous ses administrés. Cette félicité allait pourtant être troublée...

Emile et Raymond Pontonnier étaient beaux-frères. Les Lemoine n'allaient-ils pas avoir à redouter une collusion entre les deux personnages ? Peut-on considérer comme des mises en garde les étranges phénomènes qui suivirent ? Subitement, Fariné, le grand bœuf blanc de Raymond mourut. Son alter ego, le noir Taupin, refusa toute collaboration avec un congénère. Emile allait recevoir un avertissement tout aussi cinglant.

Un soir, peu avant la tombée de la nuit, il avait constaté que ses moutons avaient déserté leur enclos mal clos. Un piquet qui ne tenait plus que par l'opération bienveillante du Saint Esprit s'était définitivement effondré et les animaux s'étaient enfuis par la brèche ainsi pratiquée. La terre étant meuble, des traces bien visibles conduisaient sans peine dans une clairière, auprès d'une mare. Les ovins broutaient avidement une herbe plus grasse que dans leur pré. Il faisait presque nuit. Soudain... Diable ! Diable ! L'herbe était devenue phosphorescente ! Un rayonnement entre le vert et le jaune ondulait parmi les touffes de graminées. Le phénomène surprenant, irréel, avait quelque similitude avec les images des aurores boréales observées sur les pages hors-texte du petit Larousse illustré reçu pour le certificat d'études. Il était tard. Guidé par une ferme badine, le bélier avait dû, à regret, regagner ses pénates, évidemment suivi, panurgisme faisant loi dans la gent ovine, par le reste

du troupeau. La clôture avait été sommairement réparée et les animaux laissés à leurs délires nocturnes. Le lendemain, tous les animaux étaient crevés, allongés sur un flanc, gonflés comme des outres et la tête toute violette !

L'émotion gagna toutes les fermes de la commune. Quelques bigotes troublées par cette manifestation prodigieuse, vinrent exposer la situation au curé. Celui-ci refusa de concéder qu'il pouvait y avoir œuvre du Malin. Pour lui, la lumière entrevue pouvait être due à l'émergence d'un feu follet. « *Auprès des mares, des vapeurs s'élèvent des eaux croupies exactement comme dans les cimetières s'élèvent des gaz provenant de la décomposition des cadavres.* » Quant à l'empoisonnement, il était sûrement dû à l'ingestion de plantes toxiques. « *Dès que se présente une occasion de se remplir la panse, les moutons ne sont guère délicats. Près du trou d'eau de Marquetteau, poussent assez d'œnanthes et de morelles pour empoisonner tous les animaux de la paroisse.* »

L'infaillibilité du curé souffrit du peu de mystère qu'il consentait à accorder à l'évènement. Les dames patronnesses n'attendaient pas moins qu'un bel exorcisme en latin ponctué d'autoritaires « *Vade retro Satana !* ». L'explication rationnelle qu'il proposait ne tranquillisait personne.

En quelques jours, les grandes rauches qui bordaient le trou des Parpaillots furent assaillies par des bryones (*Bryonia dioica*) comme elles ne l'avaient jamais été. Ce fut l'instituteur qui donna ce nom savant à la plante qu'Emile, au nom de plusieurs de ses administrés, vint lui montrer. Celle-ci était connue de quelques anciens qui l'appelaient « *navet du Diable* » à cause de sa racine toxique en forme de rave et de la mauvaise odeur de ses feuilles. Ces invasives lancèrent ensuite quantité de tentacules qui s'entremêlèrent d'un bord à l'autre de la crevasse. En quelques jours, un épais tapis dissimula la béance du gouffre. Que cette espèce envahît ainsi le trou des Parpaillots heurtait les esprits. L'idée germa qu'une volonté mystérieuse tentait de soustraire l'anfractuosité au paysage ou bien s'efforçait de la dissimuler pour sauvegarder le secret de son existence. Malheur aux importuns qui poseraient les pieds sur la fragile couverture végétale perfidement tressée au-dessus du précipice ! Personne ne les reverrait.

Après avoir consulté son grand livre de botanique, l'enseignant crut opportun d'ajouter qu'au Moyen Age, la plante était considérée comme magique et qu'elle entrait dans la composition de recettes occultes. Indifférent aux choses de l'au-delà, le maître d'école ne se rendit pas compte du trouble dans lequel il venait de plonger son interlocuteur. Il acheva de le déconcerter en donnant lecture des noms par lesquels, en d'autres régions, on nommait cette importune : « *couleuvrée !* », « *herbe de feu !* », « *vigne des loups !* », « *mandragore des*

pauvres ! »... et enfin, « griffe de sorcière ! » à cause de ses vrilles qui s'accrochent aux arbustes comme les maléfices sur les damnés.

Dans les celliers de la commune, affluèrent de nouvelles révélations. Une nuit, les chiens avaient tant aboyé qu'on parla de « hurlements à la mort ... » Chacun s'entendit pour prétendre que les chiens étaient animaux capables de pénétrer la cause secrète des catastrophes aussi sûrement qu'ils étaient capables d'éventer une caille au milieu d'un champ de blé. Pétintu, avec son objectivité de poète militaire, prétendit avoir vu plus de vers luisants dans son pré qu'il y avait d'étoiles dans le ciel. Les fils Dumoulin juraient que la nuit de la Saint Saturnin, le loquet de la porte de leur chambre n'avait cessé de cliqueter. Cette nuit de la Saint Saturnin, précisément, toutes les vaches du bourg et des hameaux s'étaient mises à mugir en même temps.

Plus les péripéties déferlaient, plus l'opinion qu'il y avait « *quelque chose de pas net* » se généralisait, s'affirmait, se consolidait. Mais... A qui ou à quoi fallait-il l'imputer ? Le trou des Parpaillots était devenu le centre des controverses. Obsessionnellement, les débatteurs revenaient à lui et à ceux qui prétendaient en être propriétaires. Les soupçons s'orientèrent assez vite vers Firmin Lemoine. Assez rapidement, on détecta chez lui des potentialités de jeteur de sorts.

— *Je donnerais ma main à couper qu'il cache « Le petit Albert » sur une solive de son grenier à foin.*

— *Ça ne m'étonnerait point. Il paraît que ce grimoire permet d'attirer puis d'attiser le malheur sous toutes ses formes.*

— *Plusieurs fois, j'ai vu le Firmin monter dans son fenil à l'heure de faire marienne. Mais au mois de décembre, on ne fait plus la sieste. Qu'allait-il y farboter ?*

— *Et si ça venait du trou lui-même. Personne ne sait jusqu'où il descend ni ce qu'il y a dedans, ni ce qui peut en sortir.*

— *On a tous vu la vapeur qui s'en échappe à chaque changement de saison...*

Il y avait tant de diversité dans les supputations qu'aucune conclusion ne put s'imposer. Tout allait pourtant très vite s'éclaircir.

Au début du mois de décembre, Emile reçut une lettre de la préfecture.

*Monsieur le Maire,*

*J'ai l'honneur de vous informer que j'ai délivré l'autorisation à une équipe du département d'archéologie d'ouvrir un chantier de fouilles sur la parcelle référencée ZK40 de votre commune. En dépit de recherches approfondies, nos services n'ont trouvé aucune*

*trace de délivrance d'un titre de propriété y afférent. Au cas où un de vos administrés revendiquerait la possession de cette parcelle, je vous serais gré de procéder vous-même ou de faire procéder par un huissier de votre choix à la vérification des documents justificatifs et de m'en informer.*

*Les travaux commenceront le 10 décembre. Leur durée n'est pas déterminée. Je vous charge d'aviser les propriétaires des parcelles contigües afin qu'ils permettent le libre accès à ce terrain.*

*Au regard de l'histoire de notre région et même de notre pays, ces fouilles revêtent un intérêt majeur. Monsieur Dutrou, archéologue, dirigera ce chantier. Il pourra vous accueillir sur le site et vous apporter tous les éclaircissements que vous souhaiteriez.*

*Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.*

Suivaient le cachet et la signature du Préfet du département.

ZK40 ! Emile aurait bien souhaité n'avoir jamais affaire à ce terrain maudit. Depuis la perte de ses moutons, il évitait même d'y prêter la moindre attention de crainte qu'informé par traîtresse télépathie, le Diable ou quelqu'un des siens pût appréhender ses pensées et, partant, déchaîner sur lui un nouveau malheur. Il se rendit successivement chez les Lemoine puis chez les Pontonnier. Il leur fit lire la missive du Préfet espérant ainsi s'abstraire de tout engagement. Pour couper court aux récriminations qui n'allaient pas manquer de s'élever, il demanda aux uns puis aux autres, de se rendre sur place, le 10 décembre, afin de recevoir, sans son truchement, toutes informations concernant cette parcelle.

Firmin Lemoine arriva le premier. Raymond Pontonnier arriva sur les pas d'Emile. Déjà une sorte de chevalement avait été installé et enjambait la fosse. Maintenu par un câble, un homme casqué se préparait à la descente dans les entrailles du gouffre. Celui qui semblait diriger les travaux s'avança, salua les trois hommes et parla. Il s'exprima posément. Il ne fut jamais interrompu tant ses auditeurs étaient médusés.

*« De récentes études, conduites aux archives départementales, nous permettent de supposer que ce gouffre aurait servi de fosse commune au XVIIème siècle et plus précisément à partir de 1626. Faut-il le rappeler, Richelieu dirigeait alors le pays d'une poigne très ferme. Et cette fermeté s'exerçait avec une acuité toute particulière à l'encontre des hérétiques. Une violente épidémie de peste se déclara à Angers au mois de février 1626. Bien que nombreux, les « chasse-gueux » (mal) payés par les bourgeois de la ville, n'étaient pas parvenus à endiguer le flot des miséreux venus avec femmes et enfants pour demander*

*l'aumône et ... apporter la contagion. L'épidémie se répandit à travers la ville comme une traînée de poudre. On eut beau prier Saint Roch et Saint Sébastien, on eut beau organiser des processions de flagellants, rien n'y fit. Les chirurgiens préconisaient la purge et la saignée. Ces thérapies, en aggravant l'état de choc, n'avaient d'autre effet bénéfique que d'abrèger les souffrances des patients ...*

*Pour éviter des inhumations intra-muros, on avait ouvert des cimetières à l'extérieur de la cité. Ils furent vite saturés. La ferveur religieuse devenant irrationnelle, les hérétiques furent accusés d'avoir provoqué la colère divine. Leur sépulture auprès des catholiques fut proscrite. Il fallait bien, pourtant, se débarrasser des cadavres des Huguenots. Outre sa charge sacerdotale, l'évêque de la ville s'était érigé en gestionnaire d'obsèques. Il requit quelques palefreniers pour véhiculer au loin, à pleines charrettes, toute cette chair damnée, charge à eux de s'en débarrasser par les moyens qui leur conviendraient : ensevelissement, feu... Depuis toujours, chevriers, porteurs d'huile et palefreniers étaient professions épargnées par la peste. On peut supposer que l'odeur qui imprégnait les corps et les vêtements peu ou pas lavés éloignaient les puces des rats, vecteurs privilégiés de l'épidémie. Ernest Loisel était garçon d'écurie du Baron du Maillé. Il connaissait parfaitement le site sur lequel nous sommes pour y avoir longtemps vécu après y être né. Il savait qu'il pourrait se débarrasser, ici même, à moindre effort, de son funèbre chargement. Sa sœur habitait encore ce village. Elle était employée au prieuré du Breuil que vous connaissez mieux que moi. Elle avait appris à lire et à écrire auprès d'un moine de cet établissement religieux. Dans ses écrits tout simples qu'un de nos chercheurs a découverts aux archives, elle ne fait nulle part état de la manière dont elle remercia le saint homme de l'avoir sortie de l'ignorance... mais (et cela nous intéresse bien davantage) elle parle de la visite que lui rendit son frère Ernest, le 30 avril 1626. Notre chercheur a pu déchiffrer que le jeune Loisel aurait précipité quarante-deux dépouilles de Huguenots dans cette cavité avant de repartir vers Angers. »*

Une tête casquée émergea auprès d'un montant du chevalement. L'homme s'écria :

— Là-dedans, c'est une vraie fosse à Huguenots !

— Ça fait longtemps qu'on l'appelle le « trou des Parpaillots » ! convint Emile.

Pour protéger sa découverte, le Conseil Général souhaita clore le site. Il était matériellement impossible d'enceindre le gouffre seul. Considérant que les lopins attenants étaient incultes et incultivables, les ouvriers dépêchés par l'institution les inclurent en un enclos unique dont ils condamnèrent autoritairement l'entrée.



La même exclusion frappait les Pontonnier et les Lemoine. Quel qu'eût pu être leur bon droit, ils n'eurent pas l'âme de chicaner le puissant usurpateur. Ils n'avaient surtout plus envie de s'approcher d'un lieu frappé de tant de maléfices.

Estourbis par une réalité qui dépassait en étrangeté toutes les supputations émises jusque-là, les bardes des celliers furent frappés d'une extinction de lyrisme. La grande histoire les confondait en imposant ses certitudes. L'obscurantisme ancestral allait-il s'éteindre au profit d'un rationalisme balbutiant ? On le crut au début. Mais quand les découvreurs de vérité eurent terminé leur monotone inventaire de squelettes, ils abandonnèrent la place aux esprits des morts qui l'habitaient depuis des siècles. Inopinément d'épaisses vapeurs recommencèrent à s'élever au-dessus du gouffre. Il fallait bien trouver une justification au phénomène. Alors, les rumeurs recommencèrent à monter des celliers, enrichies d'un peu plus de mystère.